



Formation sur le calcul du décompte final

Question / réponse publié le 10/03/2022, vu 800 fois, Auteur : [Maxence Kiyana](#)

J'organise avec une société partenaire, avocats.cd , en date du 14 avril 2022 de 09h35 à 13h00, une formation de renforcement des capacités sur le calcul du décompte final. Intéressé (e) ? Veuillez souscrire.

Fiche technique de la formation

- **Intitulé de la formation** : Calcul du Décompte final
- **Objectif général** : A la fin de la formation, le participant sera capable de connaître ce qu'est un décompte final et les éléments qui entrent dans le calcul du décompte final. Il pourra ainsi résoudre un cas pratique.
- **Objectifs spécifiques** : A la fin de la formation, le participant sera capable : *de définir un décompte final * de connaître les éléments d'un décompte final *de calculer son décompte final

Public : les chefs d'entreprises, les Directeur des Ressources Humaines, les avocats spécialisés en droit du travail, les juristes, les étudiants,...

Approche pédagogique : Interrogative et expositive

Intéressé (e) ?

Vous pouvez payer directement chez avocats.cd à ingenious city (Avenue OUA N° 1, réf. Concession PROCOKI, plus d'infos au +243811615180) ou souscrire en ligne.

Pour souscrire en présentiel, cliquez sur le lien <https://maxicashme.com/calcul-du-decompte-final-en-presentiel>

Ou en distanciel, cliquez sur le lien <https://maxicashme.com/calcul-du-decompte-final-formation-en-distanciel>

Me Maxence Kiyana

+243813602076

maxencekiyana@gmail.com